

Projet d'Établissement 2018 - 2021

Préambule

Ce présent projet d'établissement tire enseignement des avancées produites par les orientations du projet précédent, notamment en matière d'élévation du niveau de formation et de qualification des élèves et de leur accompagnement face à la difficulté scolaire. Sa mise en œuvre s'inscrit dans un contexte lié aux bons résultats de l'établissement, notamment pour la réussite aux examens, qu'il conviendra de conforter.

Les priorités affirmées dans le projet académique de Versailles 2016-2020 doivent être déclinées selon le contexte local en s'appuyant sur le projet d'établissement et le contrat d'objectifs, outils centraux de pilotage de notre établissement. Dans le cadre de notre autonomie nous tenterons d'établir des partenariats visant à articuler démarches et projets et créer des liens de territoire entre nos écoles de recrutement et nos lycées de rattachement.

Ce nouveau projet d'établissement entend conduire un projet d'éducation de l'élève. Il souhaite mettre en lumière une liaison fluide des parcours entre écoles / collège et lycées.

Ce projet affirme le socle commun de connaissances, de compétences et de culture comme outil de pilotage pédagogique fondamental.

Le socle :

- induit une forte continuité pédagogique entre l'école et le collège*
- est compris comme le premier niveau du parcours de formation tout au long de la vie, prenant appui sur les huit compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, actées par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 (Journal officiel L 394 du 30.12.2006)*

Dans le souci de répondre aux besoins de formation et d'éducation de chacun, ce projet d'établissement vise donc à personnaliser les parcours scolaires, à savoir :

- adapter la pédagogie pour conduire tous les élèves vers la réussite*
- favoriser une orientation choisie pour assurer une poursuite d'étude sereine*
- adapter les réponses pédagogiques et éducatives*

Caractéristiques contextuelles de l'établissement

Le collège André Maurois est situé à proximité de l'école primaire Albert Camus d'Epinau sur Orge. Il accueille également les élèves de l'école primaire Paul Valéry implantée elle aussi dans la commune d'Epinau sur Orge (circonscription de Palaiseau) ainsi que les élèves de l'école primaire de Balizy de la commune de Longjumeau (circonscription de Morangis).

Notre population scolaire oscille entre 675 et 730 élèves. En 2016/2017, le collège André Maurois est un établissement de catégorie 3 de type 5 encadrant 678 élèves en moyenne répartis dans 25 divisions. Il accueille depuis la rentrée 2016 des élèves déficients visuels. Un partenariat avec le SIDVA 91 a été mis en place. Sa population tend à se maintenir malgré deux années de légères baisses consécutives.

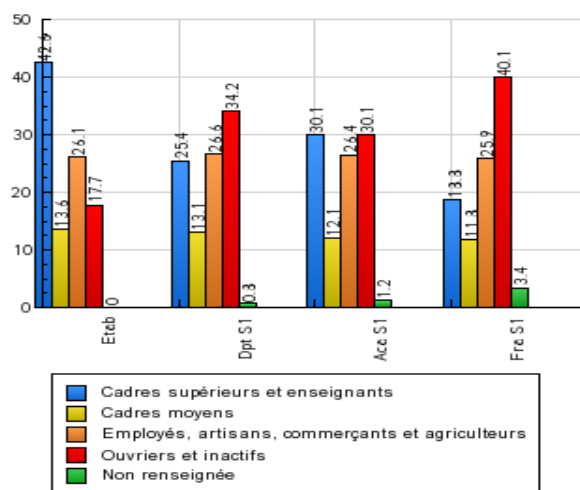
Nombre d'élèves par division

	2012	2013	2014	2015	2016
Elèves /Div	27.1	27.4	27.1	26.8	27.1

Effectifs élèves par niveau

	2014	2015	2016
6°	182	159	172
5°	164	181	158
4°	170	164	186
3°	188	166	162
Total	704	670	678

Distribution par Catégories socio professionnelles



En ce qui concerne les enseignants, ils sont stables tant dans leur nombre que dans leurs statuts (environ 50 enseignants avec une majorité féminine fortement marquée). Ils sont impliqués dans de nombreux projets de qualité depuis plusieurs années. Des aménagements pédagogiques sont maintenant entrés dans les pratiques des enseignants pour les élèves à besoins particuliers.

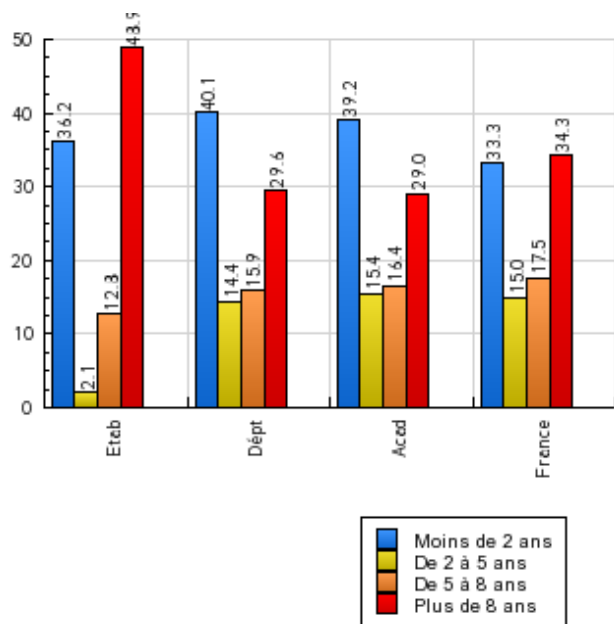
Pourcentage de femmes enseignantes

2012	2013	2014	2015	2016
72.0	69.6	76.0	71.4	70.2

Âge moyen des enseignants

2012	2013	2014	2015	2016
41.1	42.0	42.3	42.2	42.9

Ancienneté des enseignants dans le poste (en 4 classes) - 2016 – 2017



Architecture de l'établissement :

L'établissement se distingue par un plan qui structure l'espace autour d'une passerelle qui enjambe une route et de deux bâtiments scolaires qui se jouxtent. De ce fait, la majorité des salles se situe aux premiers et seconds étages amenant nos élèves à circuler dans de longs couloirs qui distribuent les salles de cours, dans des bâtiments éloignés les uns des autres, dans des escaliers et dans des espaces propices à différentes nuisances.

Diagnostic de l'établissement

Les points positifs

Cet établissement d'environ 700 élèves reste bien implanté dans la commune. L'effectif actuel permet un service de proximité, une prise en charge et une connaissance de nos élèves par l'ensemble des personnels.

Parents, personnels, élèves y sont particulièrement attachés et les relations avec les partenaires extérieurs (Conseil Départemental 91, instances municipales, policières...) sont de qualité et riches d'échanges constructifs en particulier avec les fédérations de parents et les représentants municipaux.

- Politique d'établissement :
 - «zéro redoublement» en 6^{ème}, en 5^{ème} et en 4^{ème} – politique de fluidification des flux actée par tous avec mise en place concomitante de différents aménagements personnalisés (Accompagnement Personnalisé – activités à effectifs réduits (dédoublément) - mais aussi – P.A.P. / P.P.R.E. / P.P.S.) dans l'esprit de la réforme du collège. Des concours : Kangourou, concours des lecteurs, Rally maths, Big Challenge... sont organisés régulièrement.

% d'entrants en 6^{ème} non redoublants

2011	2012	2013	2014	2015
97.4	98.2	99.4	98.4	100.0

% d'élèves en retard d'un an et plus à l'entrée en 6^{ème} - 2016 - 2017

	Etab	Dépt	Acad	France
% d'élèves en retard	7.6	8.5	7.5	9.1

% d'élèves en avance / à l'heure / en retard à l'entrée en 6^{ème}

	2012	2013	2014	2015	2016
% d'élèves en avance	3.0	2.4	6.7	5.0	3.5
% d'élèves à l'heure	93.9	88.0	86.6	89.3	89.0
% d'élèves en retard 1 an	3.0	9.6	6.7	5.7	7.6

Taux de redoublement global

	2012	2013	2014	2015	2016
6°	1.5	0.6	1.2	0	0
5°	0	0.5	0.6	0	0
4°	0.6	0	1.6	0	0

Taux de passage de 6^{ème} en 5^{ème}

2012	2013	2014	2015	2016
98.0	98.8	98.2	98.9	98.7

Taux de passage de 5^{ème} en 4^{ème}

2012	2013	2014	2015	2016
100	99.0	99.4	100	100

Taux de passage de 4ème en 3^{ème}

2012	2013	2014	2015	2016
98.8	98.3	98.4	98.2	98.8

- Politique des parcours (ancrée) :
 - politique éducative, artistique et culturelle mise en place dans le cadre de ODE au sein des équipes pédagogiques et éducatives tout en y associant diverses autres «ouvertures» : nombreuses actions, nombreux projets interdisciplinaires pertinents avant même la mise en place des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, classe PEAC...
 - parcours avenir / orientation post-troisième en réussite du fait de l'investissement des professeurs principaux en partenariat avec la PsyEn et la Chef d'Etablissement.
- Résultats au DNB et suivi post-troisième :
 - une équipe enseignante et directionnelle engagées dans la réussite scolaire des élèves permettant de faire montre de bons résultats au Diplôme National du Brevet associés à un pourcentage de mentions conséquent.
 - l'orientation post-troisième priorise le passage en seconde générale et les taux d'affectation le confirment.

Note moyenne à l'écrit au DNB et valeurs ajoutées

	2011	2012	2013	2014	2015
Note moyenne à l'écrit	10.4	11.6	11.8	12.2	12
Valeur ajoutée / Académie	+ 0.5	+ 0.6	+ 1.2	+ 1.4	+ 0.6
Valeur ajoutée / France	-0.1	+ 0.1	+ 0.9	+ 1.1	+ 0.2

Taux de réussite au DNB et valeurs ajoutées

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de réussite brut	86	92	94	96	95
Valeur ajoutée / Académie	-2	+2	+3	+6	+5
Valeur ajoutée / France	-2	+1	+3	+7	+5

Synthèse des taux de passage post-3^{ème}

	2012	2013	2014	2015	2016
Redoublement	4.1	1.7	3.6	1.1	1.8
2nde GT	75.3	76.9	72.5	79.3	82.5
2nde PRO	17.5	15.6	16.2	16.0	10.8
CAP	1.5	0.6	2.4	1.1	0.6
Agriculture			1.2	1.1	0.6
Apprentissage			1.8	1.1	nd
Autres situations	1.5	5.2	2.4	0.3	nd

Devenir des élèves de 3^{ème} en fin de 2nde GT – 2016

	Etab	Acad	France
1 ^{ère} S	34.2	37.1	36.0
1 ^{ère} L	6.7	8.5	9.3
1 ^{ère} ES	27.5	24.3	21.5
1 ^{ère} ST2S ou STG ou BT services	17.4	15.1	14.6
1 ^{ère} STL ou STI2D ou BT Production	7.4	6.9	7.8
1 ^{ère} BTN Spécifique	0.0	0.2	0.5
2 nd e PRO	0.0	0.3	1.3
CAP	0.0	0.0	0.1
1 ^{ère} PRO	0.7	1.3	1.6
Redoublement	2.7	3.9	4.4
Autres	3.4	2.3	2.9
Total	100	100	100

Devenir des élèves de 3^{ème} en fin de 2nde GT

	2012	2013	2014	2015	2016
1 ^{ère} S	40.3	34.9	50.4	43.8	34.2
1 ^{ère} L	10.9	10.3	8.3	9.1	6.7
1 ^{ère} ES	19.4	23.3	21.8	32.2	27.5
1 ^{ère} ST2S ou STG ou BT services	14.7	13.0	10.5	4.1	17.4
1 ^{ère} STL ou STI2D ou BT Production	6.2	8.9	3.0	5.8	7.4
1 ^{ère} BTN Spécifique	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
2 nd e PRO	0.8	0.7	0.0	0.0	0.0
CAP	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
1 ^{ère} PRO	0.0	0.7	0.8	0.8	0.7
Redoublement	7.0	7.5	4.5	2.5	2.7
Autres	0.8	0.7	0.8	1.7	3.4
Total	100	100	100	100	100

- Association Sportive et partenariats :

- une Association Sportive Scolaire très dynamique.
- Un tissu associatif municipal important (de nombreuses associations sportives, artistiques et culturelles) qui mériterait d'être encore plus développé.
- Une municipalité qui encourage et soutient les projets et qui s'efforce de maintenir une proposition culturelle (salle-médiathèque), avec laquelle les partenariats actuels fonctionnent.

- Des relations constructives avec les représentants des parents d'élèves et des associations de parents très investies dans la vie de l'établissement.

Conforme aux engagements en regard du projet d'établissement (2012/2016) sur l'axe 1 «créer les conditions de réussite des élèves» et ses 3 principaux points tout comme sur l'axe 3 proposé à «réussir son orientation», il peine toutefois à réduire les situations de «violences» verbales et/ou du respect mutuel entre élèves / axe 2.

Pour autant, le climat scolaire reste tout à fait acceptable avec la mise en place d'un Conseil de Vie Collégienne, une Conseillère Principale d'Education très investie dans le suivi des élèves, la mise en place d'une formation des délégués dans les différentes instances et sa participation depuis plusieurs années à une sensibilisation aux harcèlements et divers aménagements du cadre de vie de nos collégiens. Une riche dynamique de santé est instaurée dans le cadre du CESC.

Les points de vigilance

- Parcours citoyen :
 - malgré un très bon investissement aux représentations électives (délégués de classe, Conseil d'Administration, Conseil de Vie Collégienne.) et un fort engagement au sein de l'association sportive, nombre de distorsions perdurent au quotidien dans l'optique d'une «réussite totale» du vivre ensemble (dégradation de matériels, casiers, espaces communs jonchés d'immondices, non-respect du règlement intérieur au vu de l'utilisation «frauduleuse» du téléphone portable, respect d'autrui, estime de soi, ...).
- Liaison collègue / lycées :
 - trop peu d'échanges en dehors de rassemblements institutionnels (Bassin, Ambassadeurs, Orientation) ou autre (évaluation en langue espagnole ; projet latin) à la différence de ce qui s'installe depuis 2013 au niveau de la liaison écoles-collège (liaison CM1-6ème, informations parentales, constitution des classes avec la participation des professeurs des écoles, accueil des élèves de CM2 au mois de juillet...).
- Configuration des lieux :
 - Une architecture globale de l'établissement propice aux actes de violation et de non-respect et difficile à surveiller (nombreux recoins, 2 bâtiments principaux, 5 bâtiments au total).
- Dotation surveillance :
 - Une dotation en personnels assistants d'éducation insuffisante pour assurer au plus juste les missions qui leur sont demandées et pour pouvoir assurer pleinement la sécurité des personnes et des biens (cf rapports «Bilans pédagogique et matériel» années 2014/2015 et 2015/2016).
- Dotation d'encadrement :
 - Pas de médecin scolaire ;
 - Augmenter la présence sur site de l'assistante sociale, l'infirmière et de la PsyEn.

- Orientation:
 - Une orientation pour certains encore subie, trop souvent conditionnée par une volonté de rester à côté de son domicile. Un désir pour une majorité d'être orientée en 2nde GT sans aucun projet réel.

Les priorités du Projet Académique de Versailles 2016-2020

Conformément aux priorités réflexives académiques axe 1 et 2 :

1. « Réussir à tout niveau et dans chaque territoire » :
 - Accompagner chaque élève dans un parcours ambitieux et sécurisé.
 - Inclure tous les élèves dans les apprentissages.
 - Engager une nouvelle dynamique territoriale.
2. « Apprendre et agir dans le monde du 21^{ème} siècle » :
 - Favoriser l'engagement individuel et collectif.
 - Promouvoir l'expérience de la mobilité comme valeur éducative.
 - Acquérir les nouveaux langages.
3. « Mobiliser les intelligences »
 - Construire une académie de formation.
 - S'engager dans une culture du développement professionnel.
 - S'investir dans une organisation apprenante.

Ce projet d'établissement cherchera à accompagner la transition entre notre collège et les lycées en assurant véritablement une égalité de traitement de toutes les voies et des modalités proposées au sein de notre académie. Nous tâcherons d'assurer la construction d'un projet jouant un rôle important dans la persévérance scolaire et la réussite de nos élèves afin de sécuriser un parcours choisi par eux même et ayant de l'ambition. Nous œuvrerons aussi à mettre en lumière l'amélioration de notre climat scolaire, une priorité pour refonder une école sereine et citoyenne.

Axes du Projet d'Établissement 2018-2021

Axe 1 : Mieux former et accompagner pour améliorer les compétences en approfondissant l'accompagnement de tous les élèves au service de leur réussite.

Axe 2 : Développer encore l'ambition des élèves et des familles en capitalisant les actions du Parcours avenir au service d'une orientation active et choisie.

Axe 3 : Mieux accueillir en faisant vivre les valeurs de la République par un travail en équipe, des stratégies éducatives et préventives afin de consolider l'acquisition de comportements responsables et respectueux dans un collège de la République en démarche de développement durable.

Axe 4 : Ouvrir le collège sur son environnement culturel, artistique, sportif.

Axe 1 : Mieux former et accompagner pour améliorer les compétences en approfondissant l'accompagnement de tous les élèves au service de leur réussite.

Objectifs	Mise en œuvre	Modalités d'évaluation	Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler dans une optique de l'école du Socle ; faire de l'enseignement par compétences un outil favorable à la réussite des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre la mise en œuvre de la liaison écoles/collège avec comme objectif premier, la mise en place du cycle 3. ✓ Développer la liaison collège/lycées. ✓ Développer l'évaluation par compétences. ✓ Poursuivre une évaluation bienveillante et exigeante. ✓ Mettre en place le livret scolaire de l'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunions de concertation, conseils d'enseignements et conseils pédagogiques, par groupes interdisciplinaires pour enrichir, harmoniser les pratiques et créer des outils d'évaluation : échanges de pratiques entre collègues. ✓ Epreuves communes et brevet blanc. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Homogénéiser les pratiques des enseignants en termes d'évaluation par compétences. ✓ Permettre aux élèves de prendre conscience de leurs fragilités et de leurs potentiels afin de pouvoir progresser. ✓ Nombre d'épreuves communes et de matières concernées (actuellement en français et mathématiques) ✓ Changer la relation de l'élève à la note : donner davantage de lisibilité à l'évaluation pour l'élève et ses parents. ✓ Développer les usages numériques.
<ul style="list-style-type: none"> • Personnaliser les parcours afin de faire progresser tous les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer l'accompagnement personnalisé permettant de travailler par groupe de compétences, ilots... ✓ Poursuivre et améliorer les aménagements pédagogiques des élèves (PAP, PPS, PPRE ...). ✓ Encourager les pratiques numériques. ✓ Soutien aux élèves : dispositif « devoirs faits » 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre la tenue d'équipes éducatives et ESS, réunions mensuelles de suivi des élèves... ✓ Formation et échanges entre les enseignants concernant l'AP, les pratiques pédagogiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintien et/ou augmentation du taux de réussite au DNB. ✓ Maintien et/ou augmentation du nombre de mention au DNB. ✓ Taux d'acquisition du socle (palier 2 et 3).

Objectifs	Mise en œuvre	Modalités d'évaluation	Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> Personnaliser les parcours afin de faire progresser les élèves en difficultés comme les élèves « experts » (suite). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diversifier les pratiques pédagogiques tout en maintenant un niveau d'exigence élevé. ✓ Proposer des projets motivants et innovants, propices à la valorisation de tous les élèves. ✓ Promouvoir les concours disciplinaires (Kangourou...). ✓ Possibilité de donner un temps aux élèves pour travailler en petits groupes (devoirs faits) ✓ Favoriser la pédagogie de projet 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place des groupes à effectifs réduits pour prendre en charge les élèves par compétences acquises (ou non acquises). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diversité des projets proposés. ✓ Diversité des concours. ✓ Taux de participation des parents aux réunions et fréquentation du logiciel Pronote (mise à disposition d'un ou deux PC à l'accueil pour élèves et parents qui n'en ont pas)
<ul style="list-style-type: none"> Repérer et soutenir les élèves fragiles et/ou à besoins particuliers. Assurer la fluidité des cycles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans le cadre de la liaison écoles/collège identifier les élèves fragiles lors des échanges entre professeurs du collège et du 1^{er} degré en fin d'année et rédiger un PPRE passerelle. ✓ Rédiger un PPRE (si besoin) pour les élèves fragiles qui présentent des difficultés durables. ✓ Poursuivre les actions engagées dans le cadre du conseil écoles/collège. ✓ Travailler sur le cycle 3 (progressivité des enseignements ; mise en place de projets communs...) ✓ Croiser les regards sur les élèves en difficultés (sociales, médicales, scolaires ...). ✓ Développer des actions dans le cadre de la liaison collège/lycées. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création des classes de 6^{ème} en présence des professeurs des écoles. ✓ Echanges et réunions de travail sur la progression cycle 3 (les 2 circonscriptions doivent définir au moins 1 date commune pour permettre aux enseignants de travailler ensemble et définir des objectifs communs) : garder une date de rencontre en fin d'année. ✓ Réunions mensuelles de suivi des élèves (CPE, infirmière, assistante sociale, COP personnels de direction). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'actions collège/lycées. ✓ Nombre d'élèves suivi dans le cadre du GPDS et de la commission de suivi des élèves.

Objectifs	Mise en œuvre	Modalités d'évaluation	Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> Repérer et soutenir les élèves fragiles et/ou à besoins particuliers. Assurer la fluidité des cycles (suite). 	<ul style="list-style-type: none"> Travailler en partenariat avec le SIDVA 91 et le SAPAD. 	<ul style="list-style-type: none"> Echanges avec la coordinatrice pédagogique du SIDVA. 	
<ul style="list-style-type: none"> Développer la persévérance, le goût de l'effort. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les projets et EPI qui permettent aux élèves d'être valorisés, « d'apprendre » le goût de l'effort. Référent (CPE, PsyEn, AED, enseignant, Perdir...) pour le jeune dont le comportement est inadapté. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir le nombre des épreuves orales blanches. Mettre en place des actions dans le cadre de la semaine de la persévérance. Poursuivre les actions telles que le cross du collège ... (défis interclasses) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'élèves déclaré dans l'application Mimosa.

Axe 2 : Développer encore l'ambition des élèves et des familles en capitalisant les actions du Parcours avenir au service d'une orientation active et choisie (Parcours Avenir).

Objectifs	Mise en œuvre	Modalités d'évaluation	Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'information en direction des parents. 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre de septembre professeurs/parents : mettre l'accent par les PP sur le défi de l'orientation, et les principales échéances de l'année de 3°. Réunion d'information sur les filières post-3^{ème} (PsyEn et personnels de direction) Rencontres individuelles avec les familles dès le 1^{er} trimestre pour les alerter sur l'accompagnement nécessaire quant à l'orientation de leur enfant. Communication sur l'orientation par le biais de l'Espace Numérique de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'affectation fin de 3°. Nombre de désaccord entre souhaits de la famille et proposition du conseil de classe dès la 1^{ère} fiche de dialogue. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation et meilleure implication des parents. Prise de conscience anticipée des choix d'orientation à accompagner. Rendre acteurs et responsables les parents d'élèves.
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'information en direction des élèves : permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des actions de formation de la 6° à la 3° animés par la PsyEn : <ul style="list-style-type: none"> 6°/5° <u>Les métiers et le monde économique</u> : « Qu'est-ce qu'un métier ? » (PsyEn, PP, Doc) 4° <u>Les formations et leurs liens avec les métiers</u> : « 1 voie = 1 métier ? » 3° <u>Mon projet</u> : « En mode projet » 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'affectation fin de 3°. Nombre d'élèves sans stage. Oral à l'épreuve du DNB pour ceux qui choisissent de présenter un projet du Parcours Avenir. 	<ul style="list-style-type: none"> Se familiariser dès que possible avec les questions de l'orientation et le « monde du travail ». Meilleure connaissance et valorisation de toutes les filières (générale, technologique et professionnelle). Faciliter la recherche de stage pour tous les élèves. Rendre acteur les élèves.

Objectifs	Mise en œuvre	Modalités d'évaluation	Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'information en direction des élèves : permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel (suite) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Visites et témoignages d'anciens élèves : ambassadeurs, 3^{ème} Prépro... ✓ Développer des actions dans le cadre de la liaison clg/lycée ✓ Journées d'immersion en lycée. ✓ Mini stages en lycées professionnels. ✓ Une semaine de stage d'observation en 3^{ème} et possibilité d'effectuer un autre stage (si besoin) 		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Briser les idées reçues concernant les métiers ou les voies professionnelles.
<ul style="list-style-type: none"> • Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre des actions collectives comme par exemple : création de magazine avec photos, interviews, participation à un concours ... ✓ Proposer des projets « Monde Economique et Professionnel ». ✓ Faire prendre en charge par les élèves des actions utiles au collège : tri à la cantine, recyclage... ✓ Favoriser les actions d'élèves en faveur de l'amélioration du cadre de vie à travers le CVC et le club DD. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'actions collectives menées à bien. ✓ Résultats des élèves aux oraux du brevet « Monde Economique et Professionnel ». 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impliquer les équipes éducatives dans leur ensemble et inclure des thématiques du Parcours Avenir dans les disciplines. ✓ Permettre aux élèves de s'approprier leur parcours et d'être force de proposition.
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à chaque élève de réussir son orientation, d'élaborer son projet scolaire et professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire des partenariats avec les lycées professionnels pour permettre aux élèves de réaliser des mini-stages. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de mini-stages réalisés et liens avec l'affectation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Redonner du sens au cursus des élèves et nourrir leur motivation. ✓ Lutter contre un possible décrochage scolaire.

Objectifs	Mise en œuvre	Modalités d'évaluation	Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à chaque élève de réussir son orientation, d'élaborer son projet scolaire et professionnel (suite). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Actions d'information sur les voies technologiques et professionnelles porteuses et parfois méconnues. ✓ Entretiens individuels avec la COP. ✓ Questionnaires d'intérêts pour chaque élève de 3^{ème}. 		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Meilleure connaissance des filières après la classe de 2^{nde} (filières technologiques). ✓ Permettre à des élèves « d'oser la 2^{nde} GT » pour appréhender et promouvoir la 1^{ère} technologique.

Axe 3 : Mieux accueillir en faisant vivre les valeurs de la République par un travail en équipe, des stratégies éducatives et préventives afin de consolider l'acquisition de comportements responsables et respectueux dans un collège de la République en démarche de développement durable.

Objectifs	Mise en œuvre	Modalités d'évaluation	Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> • Développement durable : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bien vivre ensemble dans un collège de la République en démarche de développement durable. ✓ Engager les élèves et les équipes dans une démarche de développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre des actions en lien avec l'environnement. ✓ Mise en place d'espaces potagers dans l'établissement. ✓ Mise en place d'une dynamique de tri à la restauration et dans l'ensemble du collège. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion des déchets et impact sur le compte financier de l'établissement. ✓ Propreté de la cour de récréation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des élèves responsables et conscients de l'importance du respect de l'environnement. ✓ Obtenir la labellisation du collège : label éco-école et E3D ✓ Dynamique du collège en termes de projets interdisciplinaires.
<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier et mettre en œuvre les notions de citoyenneté, civilité, civisme et solidarité : mettre en place le parcours citoyen. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobiliser le CESC pour promouvoir la citoyenneté. ✓ Favoriser la réactivité et le dialogue entre partenaires éducatifs lors des actes d'incivilité. ✓ Heures de vie de classe sur les règles de vie collective et le règlement intérieur avec un parallèle avec les règles de vie en société. ✓ Préparation en classe et en ligne de l'ASSR1 et 2. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration du climat scolaire. ✓ Niveau sonore général. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diminution du nombre d'incivilité et d'incidents. ✓ Propreté de la cour. ✓ Nombre et diversité des actions. ✓ Prise de conscience du comportement individuel à adopter au sein d'un groupe. ✓ Savoir adapter son comportement selon les situations. ✓ Meilleure connaissance du règlement intérieur. ✓ Développement et acquisition de valeurs communes.
<ul style="list-style-type: none"> • Education aux médias et à l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participation à la semaine de la presse. 		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir un esprit critique.

Objectifs	Mise en œuvre	Modalités d'évaluation	Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> • Education aux médias et à l'information (suite). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation d'une « gazette d'information » par les élèves. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place le parcours santé. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travail avec des partenaires extérieurs : planification familiale ; nutritionniste... ✓ Poursuivre les actions de formation et d'information initiées par le CESC (Annexe 2). ✓ Aider les élèves à mieux gérer leur capital santé. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport annuel de l'infirmière. ✓ Programme annuel du CESC. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Parcours santé des élèves qui tiennent compte de leurs besoins et leurs particularités. Meilleure information des élèves pour un comportement plus responsable.
<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'autonomie et la responsabilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Permettre aux élèves de construire des projets en étant encadrés par les enseignants. ✓ Poursuivre le travail réalisé depuis 2 ans avec les élèves du Conseil de Vie Collégienne. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration du climat scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire des élèves des partenaires de l'action éducative. ✓ Nombre et diversité des actions permettant aux élèves d'acquérir autonomie et responsabilisation.
<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer une relation positive entre les élèves et les différents niveaux d'élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueil des CM2 par des élèves de 6^{ème} ou autres niveaux. ✓ Tutorat 6^{ème} par des 4^{èmes} ou 3^{èmes} 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dialogue entre élèves, civilité, politesse, respect. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration des relations entre élèves. ✓ Développement de la solidarité et de l'entraide.
<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les délégués des différentes instances et leur fonction. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre l'organisation de sorties culturelles et civiques à leur attention. ✓ Les mettre en valeur lors de la matinée « portes ouvertes » en identifiant leur rôle d'accompagnateur et de guide. ✓ Evaluer et valoriser leur rôle tout au long de l'année. ✓ Programmer des actions de formations des délégués. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de candidatures à l'élection des délégués. ✓ Implication des délégués dans la vie de la classe, de l'établissement (proposition de projets, initiatives...). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Davantage d'implication de la part des délégués. ✓ Prise de conscience de leur rôle.

Objectifs	Mise en œuvre	Modalités d'évaluation	Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un sentiment d'appartenance à la vie du collège et à son dynamisme (suite). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Valoriser les performances et les réussites. ✓ Organiser des temps forts : journées à thèmes ; cross... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de participation aux évènements et activités. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer un sentiment d'appartenance et de fierté.
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les élèves et les personnels à la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Former les élèves et les personnels aux premiers secours (PSC1 et GQS). ✓ Faire vivre la commission hygiène et sécurité (CHS). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de personnels et d'élèves formés. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Atteindre 100% des personnels et élèves formés.

Axe 4 : Ouvrir le collège sur son environnement culturel, artistique, sportif (Parcours d'éducation artistique et culturelle).

Objectifs	Mise en œuvre	Modalités d'évaluation	Effets attendus
Favoriser l'ouverture culturelle des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser l'accès de nos élèves à l'enseignement de complément « latin ». ✓ Permettre aux enseignants de poursuivre l'ouverture culturelle existante via les appels à projets du Conseil Départemental. ✓ Poursuivre les partenariats culturels, amener la culture dans le collège, s'inscrire dans les initiatives locales en partenariat avec la mairie. ✓ Aider à la mise en œuvre de Programme d'Education Artistique et culturel (PEAC). ✓ Mettre en place des classes à projet (en lien avec les EPI). ✓ Expositions d'œuvres et de réalisations d'élèves. ✓ Poursuivre l'action « Collège au cinéma ». ✓ Assurer la diversité des langues vivantes proposées. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Projets et partenariats culturels mis en place. ✓ Nombre de sorties effectuées chaque année. ✓ Nombre de projets. ✓ Nombre d'élèves touchés par ces actions. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer l'appétence pour la culture. ✓ Valoriser le parcours artistique et culturel.
Favoriser le parcours linguistique du collégien.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place des projets Etwinning, blogs. ✓ Favoriser la mise en place de dispositif d'échanges individualisés avec l'étranger. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de projets menés. ✓ Amélioration du niveau de la langue. ✓ Nombre d'élèves touchés par ces actions. 	

Objectifs	Mise en œuvre	Modalités d'évaluation	Effets attendus
Favoriser le parcours linguistique du collégien (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Utilisation du réseau des Enseignants Référents pour l'Action Européenne et Internationale (ERAEI). ✓ Participation des concours de lecture (défis...). ✓ Amener les élèves à mettre en œuvre des projets. ✓ Participation des élèves au Big Challenge. 		
Favoriser le développement de l'usage numérique.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connexion à l'ENT pour chaque élève. ✓ Usages effectifs dans et hors de l'établissement. ✓ Utilisation des tablettes dans le cadre des enseignements. 		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amener nos élèves à savoir utiliser le numérique et à en connaître les dangers.
Favoriser la vie sportive.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre la valorisation de l'association sportive et mettre en valeur les réussites des élèves. ✓ Permettre aux élèves de découvrir de nouvelles pratiques sportives. ✓ Poursuivre la journée Cross du collège sur l'ensemble des niveaux de classe. ✓ Privilégier comme c'est le cas, la dynamique interdisciplinaire. ✓ Projet AS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'actions et projets impliquant notamment l'EPS. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer le goût pour l'effort. ✓ Mettre en valeur les élèves (ex : blog ; expositions des travaux effectués par les élèves ; portes ouvertes...). ✓ Maintenir le nombre de licenciés. ✓ Développer l'offre sportive.